

Patrimoine

Projet d'itinéraire culturel reliant les sites signés de l'architecte en Europe

Le Corbusier, fil rouge européen



■ Un enjeu touristique pour la chapelle Notre-dame-du-Haut à Ronchamp.

Photo P.L.

Lure. Ce chemin de culture, lancé par le Conseil de l'Europe, doit relier seize œuvres, quatorze villes et trois pays (l'Allemagne, la Suisse et la France). Il offre une grande diversité : édifices religieux, habitat collectif et même une usine, celle de Saint-Dié-des-Vosges. La chapelle Notre-dame-du-Haut en est un maillon incontournable. L'association des sites Le Corbusier a présenté un projet au Luxembourg fin avril 2015 à l'Institut européen des itinéraires culturels. Dont l'objectif est de démontrer, à travers le voyage dans l'espace et dans le temps, que le patrimoine des différents pays d'Europe et leur culture contribuent au patrimoine culturel commun.

« Les itinéraires mettent en œuvre les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe : droits de l'homme, démocratie culturelle, diversité et identité culturelle, dialogue, échange et enrichissement mutuel par-delà les frontières et les siècles », précise Pierre Mellinger, trésorier de l'association et

conseiller municipal de la ville d'Eveux.

Concours photo et exposition itinérante

L'association doit peaufiner son dossier et mettre en place des actions pour en renforcer la dimension européenne. « Nous allons créer un fil rouge entre les différents sites ». Première action : le lancement d'un concours photos ouvert à tous dans les trois pays. Également dans les cartons : la création de cartes postales et la réalisation d'une exposition itinérante.

Décrocher ce label pour Ronchamp comme pour les autres sites serait un enjeu de taille. « Ce serait une forme de reconnaissance qui attirerait davantage de visiteurs ».

En attendant, le patrimoine corbuséen (dix-sept sites retenus dont la chapelle de Notre-dame-du-Haut) attend le verdict de l'Unesco pour un classement au Patrimoine mondial. La décision tombera en 2016.

Patricia LOUIS

Création La convention a été signée ce mardi. En 2020, neuf filières seront regroupées dans un bâtiment de 6.000m², à côté de la faculté de médecine de Besançon

Formations de santé : un institut unique

Besançon. C'est peu de le dire. Et la présidente de la région a été la première à en convenir : les locaux de l'actuelle école d'infirmière de Besançon étaient devenus, au fil du temps, particulièrement obsolètes. Pour ne pas dire davantage...

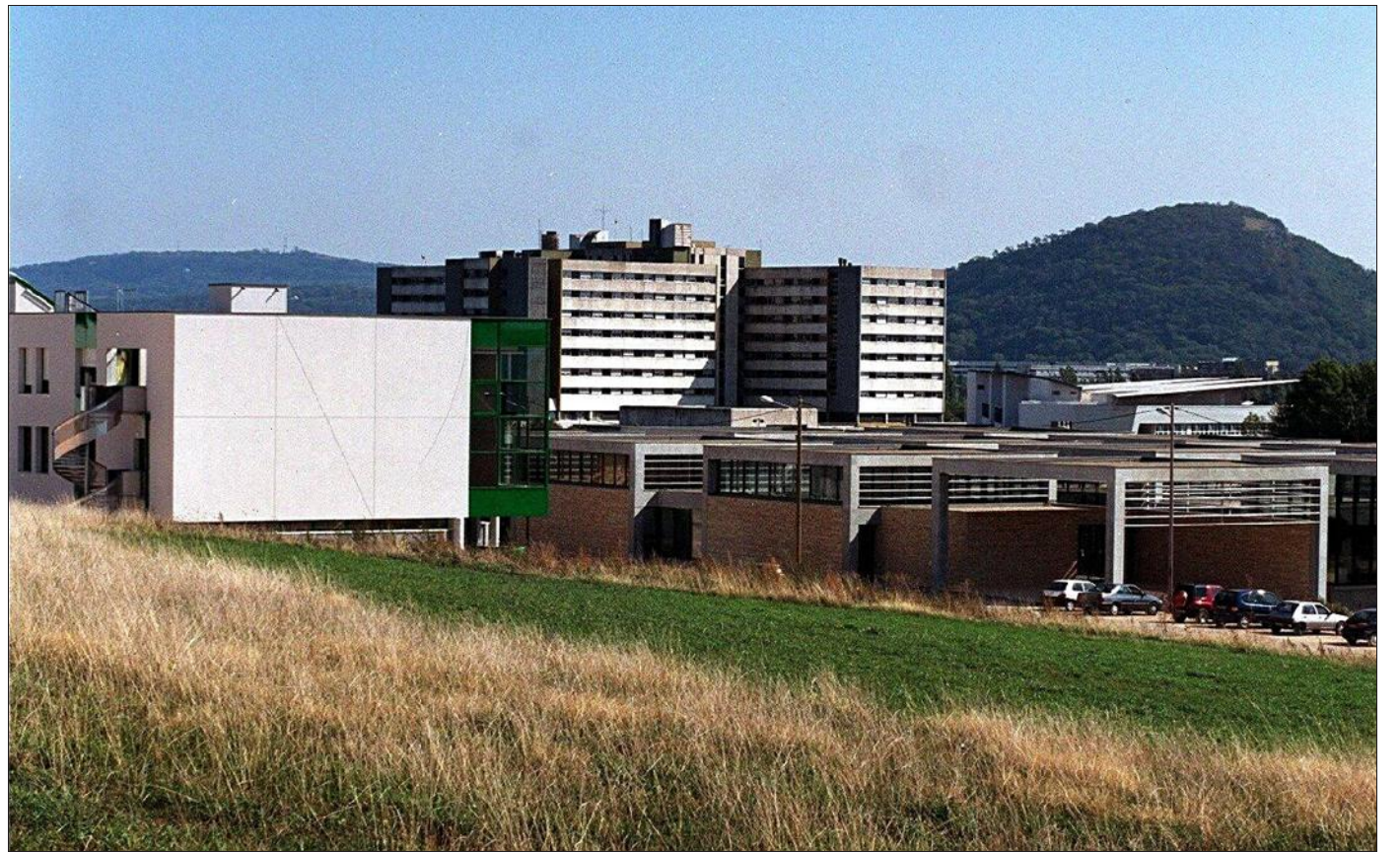
Depuis mardi, le cours des choses a commencé à s'inverser. Réunis autour d'une même table, Jean-Louis Fousseret pour la Ville, Odile Ritz pour le CHRU et Marie-Guite Dufay pour le conseil régional ont signé une convention portant sur les fonds baptismaux la création d'un nouvel institut de formation des professionnels de santé (IFPS), juste derrière l'actuelle faculté de médecine.

Destiné à regrouper 900 étudiants actuellement disséminés sur trois sites (Tilleroyes, Arsenal et Saint-Jacques), le futur bâtiment de 6 000 m² devrait commencer à sortir de terre début 2017 pour une mise en service en 2020. La Ville a mis à disposition les 10 000 m² de terrain. La Région assurera la maîtrise d'ouvrage et le coût d'un projet évalué à 23,6 M€.

La complémentarité du pôle santé

À tous les niveaux, il s'agit d'une petite révolution. Et tous les partenaires, du doyen de la faculté de médecine, Emmanuel Sanain, au nouveau président de la communauté médicale d'établissement, Samuel Limat, s'en sont félicités.

Non seulement les 900 étudiants des 9 filières (450 pour les infirmiers (ères), 30 pour les infirmiers (ères) anesthésistes, 20 pour les infirmiers (ères) de bloc



■ Le futur Institut des professions de santé sera situé juste derrière la faculté de médecine, aux Hauts-du-Chazal de Besançon. Ouverture en 2020.

Photo d'archives Ludovic LAUDE

opérateur, 20 pour les infirmières en puériculture, 220 pour les masseurs-kinésithérapeutes, 85 pour les aides-soignants, 50 pour les ambulanciers, 30 pour les auxiliaires de puériculture et 30 pour les cadres de santé), vont pouvoir bénéficier de tous les avantages d'un pôle universitaire (bibliothèque, restauration...), qui abrite déjà tous les étudiants en médecine et en pharmacie. Mais, la proximité de l'hôpital va également constituer un véritable atout pour des formations (de 6 mois à 48 mois) de plus en plus basées sur la pluridisciplinarité. En effet, outre les quelque 74 salariés qui tra-

vailleront dans les structures du futur IFPS, des fonctionnaires hospitaliers du CHRU, l'école va aussi accueillir des centaines de vacataires extérieurs. Dans le cadre des 9 unités de formation spécifiques à chaque métier, mais aussi au sein des 7 formations transversales, à l'instar du multimédia ou de la vie étudiante.

Au-delà, c'est également tout le renforcement de « l'attractivité universitaire de Besançon qui est en jeu au travers de ce projet », a-t-il été souligné. Une attractivité combinée à celle de l'ensemble du pôle santé des Hauts-du-Chazal.

Bernard PAVOT

Dans l'Aire urbaine aussi

► **Le dossier a fait l'objet de nombreux débats entre Belfort et Montbéliard.** Il est aujourd'hui à l'heure de l'épilogue. Ce jeudi 26 novembre, une conférence de presse se tiendra également à l'hôpital de Montbéliard en présence de : Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régional de Franche-Comté, Damien Meslot, président du conseil de surveillance de l'hôpital Nord Franche-Comté, député-maire de Belfort et président de la communauté d'agglomération de Belfort, Pierre Roche, directeur de l'hôpital Nord Franche-Comté, et Charles Demouge, président de Pays de Montbéliard Agglomération, et Marie-Noëlle Biguinet, maire de Montbéliard. Lors de ce point presse, il sera procédé à la signature de la convention pour la réalisation de l'Institut de formation aux métiers de santé du Nord Franche-Comté (IFMS) et anciennement IFSI Belfort - Montbéliard, qui scolarisera environ 800 apprenants répartis au sein de quatre filières de formations (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, aides-soignants et auxiliaires de vie sociale), l'agglomération de Montbéliard mettant quant à elle à disposition de ce projet l'espace foncier nécessaire à sa réalisation. Le montant de l'investissement est évalué à 15 M€. La disparition de la clinique et de l'hôpital a au final largement pesé dans l'arbitrage en faveur de Montbéliard.

Université Le projet I-Site est actuellement présenté à toutes les composantes de l'Université Bourgogne Franche-Comté

La dernière ligne droite

Sevenans. Annie Vinter, présidente de l'UBFC, l'université Bourgogne Franche-Comté, depuis sa création en avril 2015, et Alain Dereux, chef du projet I-Site et directeur du laboratoire Carnot à Dijon, auront fait un travail de titan avec toutes les composantes de la communauté d'universités et d'établissements à l'origine de l'UBFC.

« Ils présentent en ce moment I-Site (pour « initiative pour le site ») en réunion publique à tous les personnels, « maintenant que le projet est déposé et qu'il ne nous reste plus que l'oral », explique Alain Dereux.

I-Site est un énorme projet répondant à un appel d'offres du Programme des investissements d'avenir (PIA). En octobre, il avait été présélectionné parmi des projets du même type portés par d'autres universités françaises. Il en reste finalement cinq, qui seront auditionnés le 18 janvier 2016 par des experts internationaux.

S'habituer à la marque UBFC

Si l'UBFC est retenue, un capital de 421 millions d'euros pourrait lui être octroyé. Sous conditions, évidemment (lire ci-contre). Pour Alain Dereux qui le présentait il y a quelques jours à l'UTBM, « on va à l'oral avec l'état d'esprit que nous allons réussir, mais nous ne maîtrisons pas la concurrence... » Conscients que « sans I-Site, l'université Bourgogne Franche-Comté subsistera mais quel sera son levier d'action ? Elle continuera sa trajectoire mais avec du retard. On n'atteindra pas nos objectifs en dix ans, mais peut-être en vingt ou vingt-cinq. À cette échelle, quelle visibilité aura cette université au niveau international ? »

Annie Vinter estime que ce projet est « cohérent ». Il a



■ Alain Dereux, qui dirige le projet I-Site, et Annie Vinter, présidente de l'UBFC, se préparent au grand oral de janvier.

Photo ER

pris comme étalon de référence... L'université de Cambridge. Ambitieux, mais logique au vu de la configuration de l'UBFC : « Cambridge est une structure fédérale connue », explique Alain Dereux. « Chaque composante garde son autonomie de gouvernance mais tous les doctorants sont salariés par le niveau fédéral. Ici aussi, les personnels non-permanents, doctorants, postdocs seront employés par UBFC, dans les dix ans ». La stratégie de recherche sera également définie au niveau fédéral, « avec une contractualisation entre l'UBFC et les organismes nationaux que sont le CNRS, l'Inra et l'Inserm ». À l'horizon 2025, les doctorants pourraient ainsi être délivrés par l'UBFC, comme 70 % des Masters relevant des trois domaines de compétence retenus pour I-Site, matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents ; territoires, environnement et aliments ; soins individualisés et intégrés.

L'enjeu est bien celui de la visibilité internationale de l'UBFC, comprenant notamment le développement de Masters en anglais, l'attraction de chercheurs internationaux vers la Bourgogne ou la Franche-Comté, la promotion des chercheurs emblématiques de la grande région. Et pour ce faire, « on a intérêt que ces personnes puissent faire de la recherche de fond », résume Alain Dereux.

Il va donc falloir s'habituer à la « marque UBFC », une signature commune internationale à toutes les composantes, avec la possibilité d'y associer chaque structure initiale quand elle communique depuis longtemps avec, à l'instar de l'UTBM. Le conseil d'administration et la présidence définitifs seront connus en mars 2016, et l'UBFC, « qui est un lieu de coordination, le restera », insiste Annie Vinter. « Ce sont les sites qui la composent qui sont UBFC, pas notre équipe de neuf personnes ».

Karine FRELIN

Attention à l'exode des étudiants

► Un budget sur quatre ans a été établi, qui ne pourra utiliser que les intérêts du capital, soit 10,5 millions d'euros par an. « C'est un comité de pilotage qui décrètera comment ils seront engagés », explique Alain Dereux. « Quand le projet sera revu dans quatre ans, si on le passe avec succès, le capital sera dévolu à la structure UBFC. »

Pour être visible internationalement, un établissement universitaire doit dispenser les trois niveaux licence-master-doctorat (LMD). 2.066 enseignants-chercheurs sont actuellement recensés en Bourgogne et Franche-Comté. Début 2017, 568 personnels devraient déjà être intégrés dans des laboratoires définis au niveau fédéral.

À l'articulation licence-master aujourd'hui, l'exode des étudiants vers d'autres universités est considéré comme « inquiétant » en Bourgogne Franche-Comté. Alors que les opportunités d'emploi à l'issue d'une licence sont bonnes. « Mais pour le master, à bac + 5, le recrutement se fait ailleurs que dans la région. » La nouvelle organisation UBFC pourrait au moins permettre « d'enrayer ce déclin ».

LOTTO MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015

7 18 22 24 41 • 3

BONS NUMEROS + Joker gagnant	Nombres de grilles gagnantes	Gains par grille gagnante***
5 BONS NUMEROS	Aucun gagnant.	
5 BONS NUMEROS	3	70 550,50 €
4 BONS NUMEROS	537	848,20 €
3 BONS NUMEROS	22 714	8,60 €
2 BONS NUMEROS	312 546	4,50 €

Joker gagnant : 394 439 grilles à 2 € remboursées.

JOKER 2 412 652 137 136 jeux gagnants unitaires à ce tirage

A gagner, samedi 28 novembre 2015, LOTTO de 3 000 000 €*

Votre Joker est gagnant lors d'un tirage :

Si vous avez aussi les 5 bons numéros vous accédez au JACKPOT. Sinon vous gagnez, en plus de vos gains éventuels, la somme de deux euros** pour chaque grille comportant le N° Chance gagnant pour le tirage LOTTO ou SUPER LOTTO concerné.

* Montant à partager entre les gagnants. Le tirage se fait au sein d'un tirage de 100 millions de grilles. Le tirage se fait le samedi 28 novembre 2015. ** Montant à partager entre les gagnants. Le tirage se fait au sein d'un tirage de 100 millions de grilles. Le tirage se fait le samedi 28 novembre 2015.

envoyez LOTO ou SMS à 61 113

Résultats et informations : 3256

Keno gagnant à vie Tirages du MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015

Midi

2 6 8 15 17 24 35 36 38 42

43 44 48 50 54 55 56 58 63 64

Multiplicateur x 3

JOKER 8 952 953

Résultats et Informations : 3256

Soir

2 9 10 18 21 23 24 29 30 32

34 35 51 56 61 62 63 68 69 70

Multiplicateur x 2

JOKER 2 412 652

Résultats et Informations : 3256

Les résultats de demain sont communiqués à 8h30. Veuillez consulter le Journal Officiel. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel vous participez. JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELÉZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

EURO MILLIONS MARDI 24 NOVEMBRE 2015

9 14 16 17 26 + 10 11

Bons numéros	Bonnes étoiles	Différents gagnants en France	Différents gagnants en Europe	Gains
5 + ☆☆☆	Aucun gagnant.	15 000 000 €	reportés au prochain tirage.	
5 + ☆☆☆	0	3	360 953,00 €	
5 + ☆☆☆	1	11	32 813,90 €	
4 + ☆☆☆	8	29	6 223,30 €	
4 + ☆☆☆	163	669	236,00 €	
4 + ☆☆☆	492	2 116	74,60 €	
3 + ☆☆☆	345	1 525	73,90 €	
3 + ☆☆☆	4 291	21 105	24,50 €	
3 + ☆☆☆	6 806	29 160	17,00 €	
3 + ☆☆☆	21 959	92 421	9,00 €	
1 + ☆☆☆	23 031	111 558	13,10 €	
2 + ☆☆☆	95 980	418 681	9,40 €	
2 + ☆☆☆	288 953	1 231 587	3,20 €	

5 gagnants en France** à 1 000 000 €

GH 243 4739
CI 203 9927
SZ 964 2763
KL 399 0317
BG 949 9109

Vendredi 27 novembre 2015

A gagner, près de 25 000 000 €* à EURO MILLIONS + 1 000 000 € à MY MILLION

Résultats et informations : 3256

envoyez EURO ou SMS à 61 113

Les résultats de demain sont communiqués à 8h30. Veuillez consulter le Journal Officiel. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel vous participez. JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT... APPELÉZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)